


École de la Saumonière  
Règles de vie 2022-2023

RÈGLES	EXEMPLES DE COMPORTEMENTS ATTENDUS	INTERVENTIONS SELON LA SITUATION		RELATION D'AIDE
		CONSÉQUENCES POSSIBLES	POSITIVES	
Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ J'utilise un langage poli et respectueux;</li> <li>▪ Mes gestes sont gentils envers tous, j'évite la bousculade;</li> <li>▪ Je réponds poliment et j'accepte les consignes <u>sans répliquer</u>;</li> <li>▪ Je m'interdis toutes formes de violence : bataille, menace, intimidation, etc.;</li> <li>▪ Je m'interdis la possession de tout objet dangereux ou illégal : canif, allumettes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avertissement verbal;</li> <li>▪ Arrêt d'agir;</li> <li>▪ Information aux parents (appel);</li> <li>▪ Reprise du comportement attendu;</li> <li>▪ Perte de récréation;</li> <li>▪ Retrait de l'activité;</li> <li>▪ Fiche de réflexion;</li> <li>▪ Démarche de réparation;</li> <li>▪ Billet disciplinaire qui doit être signé par les parents;</li> <li>▪ Suspension de l'élève avec travail; (interne ou externe)</li> <li>▪ Reprise du temps perdu;</li> <li>▪ Nettoyage, réparation ou remboursement du matériel endommagé intentionnellement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception d'un badge;</li> <li>▪ Activités récompenses. Ex. : prolongation des récréations, poursuite du travail en équipes; récompense école;</li> <li>▪ Communication écrite ou appel téléphonique aux parents au besoin;</li> <li>▪ Souligner l'amélioration, encourager;</li> <li>▪ Mot positif;</li> <li>▪ Mention de félicitations envoyée par le professeur.</li> <li>▪ Autorisation à circuler seul(e) dans les corridors sans attendre tout le groupe;</li> <li>▪ Utilisation de matériel varié et stimulant dans l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur le comportement et recherche de solutions;</li> <li>▪ Modélisation du comportement attendu;</li> <li>▪ Aide à l'élève qui accepte d'accomplir un acte réparateur;</li> <li>▪ Rappel de la règle de vie avant une activité;</li> <li>▪ Suivi avec l'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contrat;</li> <li>○ Feuille de route;</li> <li>○ Évaluation des conséquences de ses actes;</li> <li>○ Rencontre régulière, soit avec l'enseignant(e) ou d'autres personnes.</li> </ul> </li> <li>▪ Élaboration d'un plan d'intervention;</li> <li>▪ Rencontre avec la direction;</li> <li>▪ Rencontre avec la technicienne en éducation spécialisée;</li> <li>▪ Rencontre avec les parents.</li> </ul>
Je pose des gestes sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En dehors des heures de classe, je circule en <u>chuchotant</u>;</li> <li>▪ Pendant les heures de classe, je circule en <u>silence</u>;</li> <li>▪ Je circule dans l'école en marchant</li> <li>▪ Je descends et je monte les marches une par une;</li> <li>▪ J'attache mes souliers pour me déplacer.</li> <li>▪ Je respecte les règlements dans la cour et de jeux extérieurs.</li> </ul>			
Je respecte mon environnement et le matériel mis à ma disposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Je prends soin des jeux mis à ma disposition;</li> <li>▪ Je garde propres les locaux de mon école;</li> <li>▪ Je prends soin du matériel scolaire et des livres de bibliothèque;</li> <li>▪ J'utilise le matériel informatique avec le plus grand soin possible.</li> <li>▪ Je dispose des déchets selon les normes.</li> </ul>			

## Quelques précisions

Les attitudes et le comportement attendu doivent être adoptés en toute circonstance par l'élève (sorties éducatives, activités parascolaires, voyage, etc.).

- ➡ Les gestes et les échanges proscrits (violence physique, verbale, etc.) le sont en tout temps, quel que soit le moyen utilisé, y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et/ou lors de l'utilisation du transport scolaire.
- ➡ Le personnel de l'école primaire de la Saumonière, dans ses interventions, tient compte de la gravité des actes répréhensibles (violence et/ou intimidation) se mesurant par leur intensité, leur fréquence, leur constance, leur persistance et les effets sur la/les victimes.

Dans le cas d'un non-respect à ces règles, l'élève peut recevoir un **billet d'information** (manquement mineur) ou un **avis d'intervention** (manquement mineur répétitif ou manquement majeur).



L'école de la Saumonière est fière de s'inscrire parmi les écoles qui adopte la philosophie et les interventions du programme de *Soutien au Comportement Positif*.

---

À RETOURNER À L'ÉCOLE LE PLUS TÔT POSSIBLE

J'ai pris connaissance des **RÈGLES DE VIE 2022-2023** de l'école de la Saumonière.

Moi, \_\_\_\_\_, je m'engage à les respecter en tout temps et à assumer les conséquences liées à mon comportement.

Comme parent de \_\_\_\_\_, je m'engage à soutenir les valeurs de l'école et à assurer un suivi approprié aux efforts déployés par mon enfant ou à tout manquement.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève (facultatif au préscolaire)



\_\_\_\_\_  
Signature des parents

\_\_\_\_\_  
Date